

# Projet éolien de Barville - Egry

Communes de Barville-en-Gâtinais et Egry



## Bulletin d'information n°3 – Janvier 2026

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs mois, nous menons des études approfondies pour concrétiser le projet de parc éolien sur les communes de Barville-Gâtinais et d'Egry. Nous avons présenté les états initiaux à l'occasion du précédent bulletin.

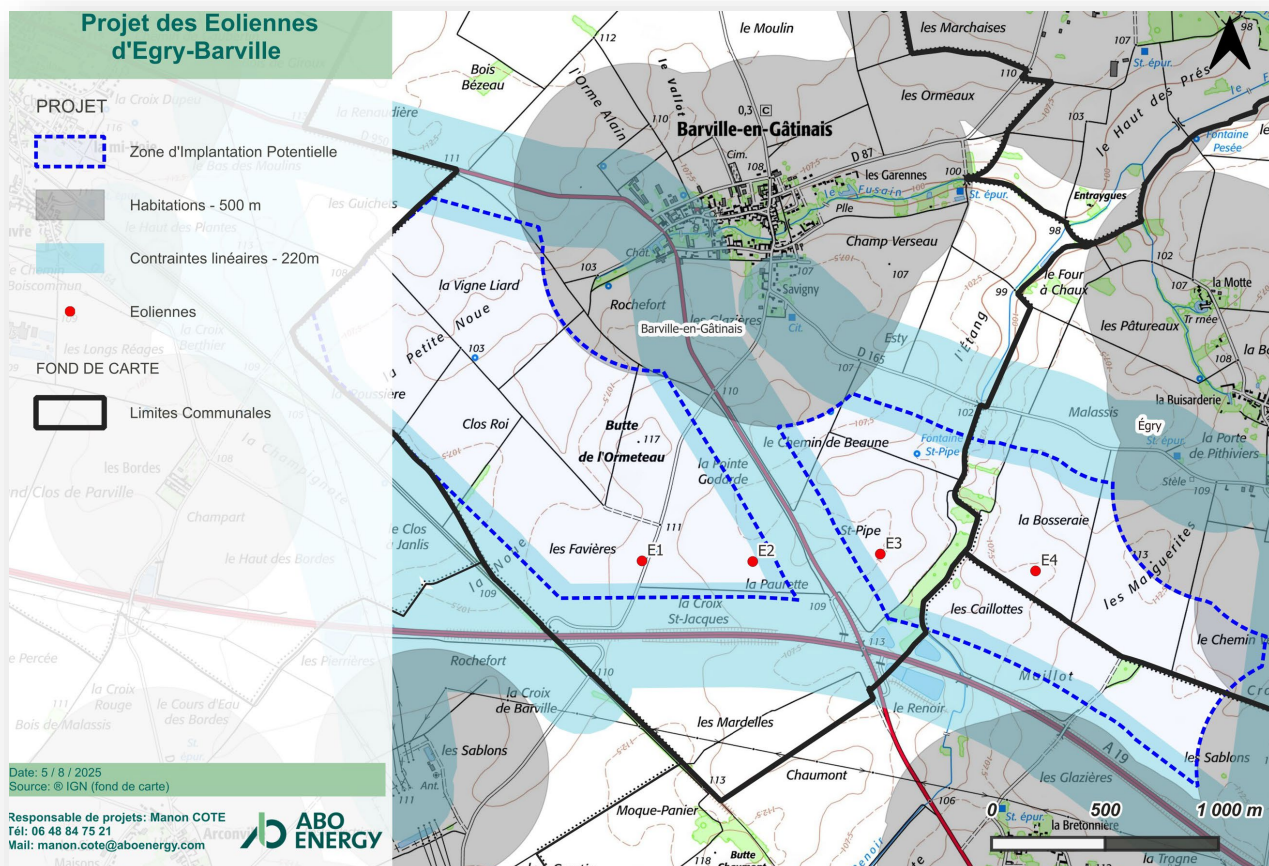
Conscients des enjeux et du rôle de préservation de l'environnement qui nous incombe, ABO Energy a finalisé, de concert avec des bureaux d'études externes et indépendants, l'étude d'impact. Cruciale, cette étude nous permet dès aujourd'hui d'évaluer les conséquences du projet au regard du paysage, de la biodiversité et de l'acoustique.

Ce bulletin a pour objectif de présenter, les conclusions de ces études. Nous profitons également de cette occasion pour évoquer les caractéristiques du projet, notamment celles relatives au dimensionnement et à l'implantation des éoliennes.

Parce que ce projet concerne notre territoire, notre démarche est de vous informer régulièrement de chaque étape, afin de vous donner toutes les clés de compréhension.

Les coordonnées de vos interlocuteurs privilégiés sont inscrites au verso du présent document.

## Implantation du projet



## Chronologie

### 2022 – 2023

- Prise de contacts avec les acteurs du territoire ;
- Rencontre des propriétaires fonciers et exploitants du site d'étude ;

### 2023 - 2024

- Réalisation des études techniques, environnementales et paysagère ;
- Elaboration de la variante optimale ;

### 2024 - 2025

- Constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale.

- **Etapes à venir (dates prévisionnelles) :**

### 2026 - 2027

- Dépôt du dossier.
- Avis de l'administration.
- Enquête publique

### 2028 - 2029

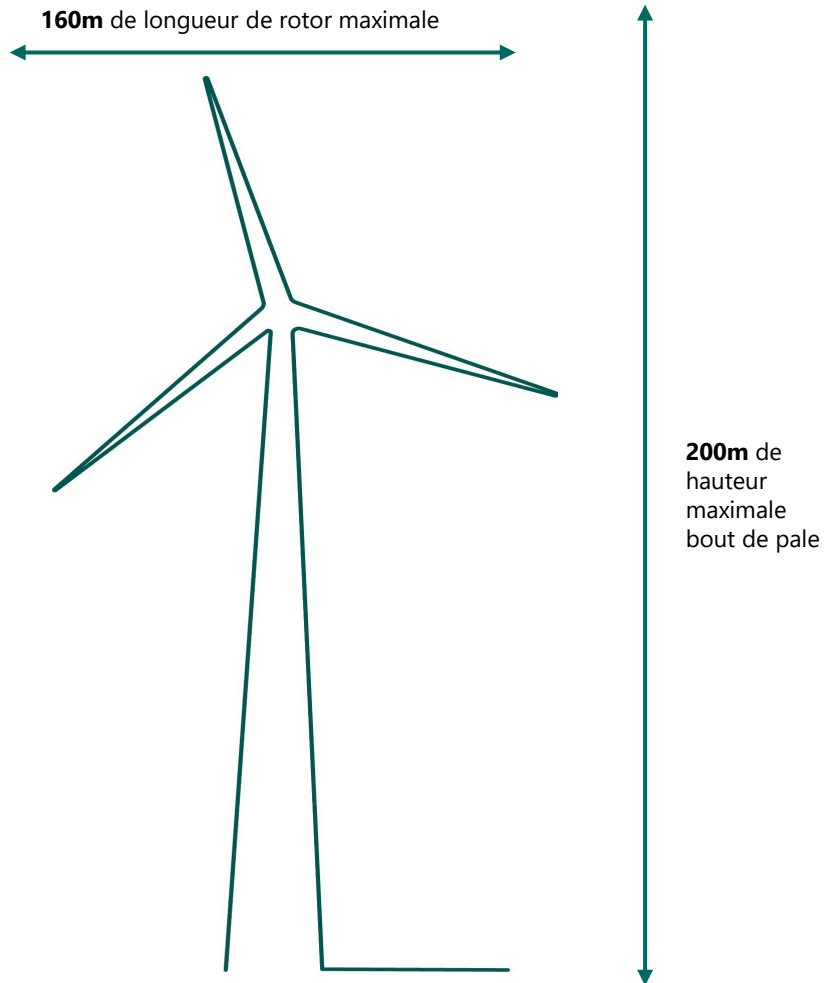
- Décision préfectorale.

### A partir de 2030

- Financement, construction,
- Raccordement et mise en service du parc éolien



## Caractéristiques du projet



### 4 éoliennes

6 MW max de puissance unitaire  
Soit 24 MW max de puissance installée



### Environ 49 GWh

de production moyenne annuelle estimée



### Environ 240 000€/an

de retombées fiscales à répartir entre la commune, le département et la région



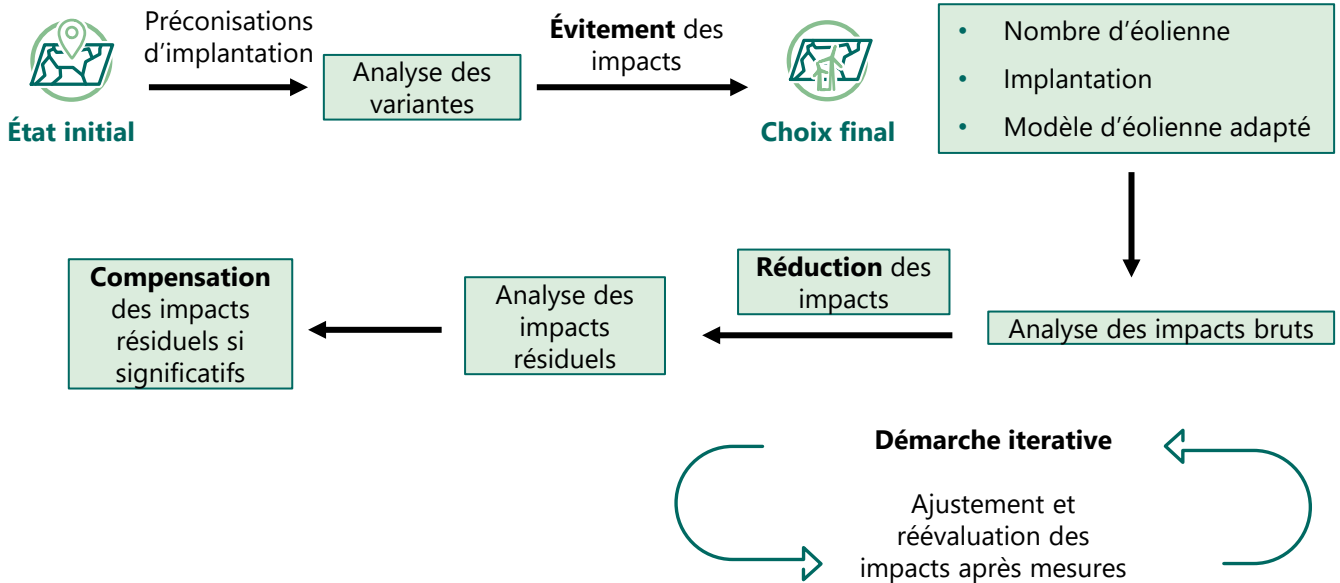
### Environ 23 000 personnes

Alimentées en électricité renouvelable  
*Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus - Calcul sur la base de données croisées INSEE / CRE / RTE*

## Qu'est-ce que la démarche ERC ?

La définition du projet « éoliennes d'Egry-Barville » suit la démarche Eviter-Réduire-Compenser.

C'est une démarche itérative qui a fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation en tenant compte des préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères. **L'objectif est de trouver le meilleur compromis pour un projet performant qui s'adapte aux enjeux du territoire.**



## Impacts paysagers – Photomontages

Nous comprenons que la question du paysage est au cœur des préoccupations. Ces images ont donc été réalisées pour vous permettre de visualiser concrètement l'emplacement et l'apparence des éoliennes depuis différents points de vue du territoire.

Elles ont été produites avec des méthodes professionnelles, sur la base de données précises, afin d'offrir une vision réaliste du projet. Les photomontages sont conformes avec les préconisations techniques de la DREAL relatifs à la réalisation des études d'impact sur l'environnement. Ils permettent d'apprécier l'insertion du parc éolien dans le Gâtinais.

Silhouette d'Egry depuis la D28



Silhouette de Barville-en-Gâtinais depuis la D950



Silhouette de Beaune-la-Rolande depuis la D950



## Impacts biodiversités et acoustiques

Grâce à la démarche « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) », les impacts résiduels sur la biodiversité et l'acoustique sont considérés comme nuls.

Des mesures concrètes seront mises en place, par exemple :

- le bridage acoustique (ralentissement des éoliennes à certains moments pour réduire le bruit),
- le bridage chiroptères (arrêt des éoliennes à certaines périodes pour protéger les chauves-souris),
- l'adaptation du calendrier de chantier pour respecter les périodes sensibles pour la faune,
- l'éloignement des éoliennes des zones habitées.

Ces actions permettent de limiter au maximum les effets du projet sur l'environnement et le cadre de vie.



## Les prochaines échéances importantes



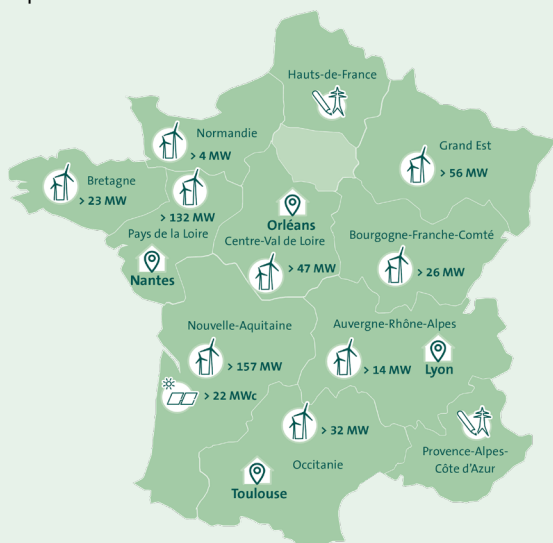
Premier semestre  
2026  
Dépôt du dossier



Fin 2026  
Enquête publique

## ABO Energy France

Avec son équipe de 180 personnes réparties dans quatre agences à Lyon, Nantes, Orléans et Toulouse (siège social), ABO Energy développe, construit et assure l'exploitation de projets et parcs d'énergies renouvelables sur tout le territoire français depuis 2002.



> **487 MW** développés et construits  
> **209 MW** en construction ou prêts à construire



> **1,6 GW** projets en développement

Responsable du projet :

Manon COTE

Tél. : 06.48.84.75.21

[manon.cote@aboenergy.com](mailto:manon.cote@aboenergy.com)

Responsable dialogue territorial :

Nicolas CITTI

Tél. : 06.07.82.97.35

[nicolas.citti@aboenergy.com](mailto:nicolas.citti@aboenergy.com)

ABO Energy

[www.aboenergy.fr](http://www.aboenergy.fr)